

Grandeur Mgr Bégin, la Communauté de Montréal, aujourd'hui nombreuse et prospère, va envoyer une colonie à Québec, comme autrefois de Québec les Récollets étaient venus s'établir à Montréal. Déjà le Rév. P. Ange-Marie, bien connu de nos lecteurs, est parti pour sa nouvelle résidence, afin de préparer une demeure provisoire aux religieux qui incessamment vont le rejoindre.

Les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré de leur faire part des impressions ressenties par le Vénéré Père en mettant les pieds sur cette terre qui, pour les descendants des Récollets, est une terre sacrée.

*Québec, 4 octobre, 1900.*

AU RÉVÉREND PÈRE COLOMBAN MARIE

*Délégué Provincial pour le Canada*

Mon Révérend Père,

*Deo Gratias!* Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous communiquer, et nous devons bénir la Providence qui a tout disposé pour sa gloire et notre consolation. Au nom de la sainte obéissance, et par ordre du Très Révérend Père Provincial, vous m'avez envoyé dans la vieille cité de Champlain, pour y ressusciter l'Ordre de Saint-François. J'étais heureux de reprendre les traditions du passé, et de mettre le pied sur cet antique champ d'action de nos Pères, en ce jour du 29 septembre, consacré au glorieux Archange saint Michel, que Notre Séraphique Père aimait et vénérât si dévotement.

M. l'abbé Pâquet, Aumônier de nos Sœurs Franciscaines Missionnaires, est venu au devant de nous, et nous a conduits, le Père Berchmans et moi, à son presbytère si hospitalier. Véritable ami de l'Ordre, il se réjouit tout le premier, de ce que les Frères-Mineurs aient de nouveau leur place dans la Cité de Québec. Il a daigné accepter pour nous la charge de Syndic apostolique.

« Le lendemain dimanche, 30 septembre, j'ai célébré ma première messe à Québec, et je vous avoue, mon Révérend Père, qu'une vive émotion s'est emparée de mon âme à la pensée que je renouais en ce jour l'antique chaîne de l'histoire deux fois brisée par le malheur des temps. Elles venaient naturellement à ma